



LES CRIMINELS CONTINUENT À FAIRE PREUVE D'IMAGINATION POUR DISSIMULER LES DROGUES, ET LES DOUANES DÉCOUVRENT SANS CESSER DE NOUVEAUX TYPES DE DROGUES

L'Administration générale des Douanes et Accises a communiqué aujourd'hui ses chiffres annuels relatifs à la présence de drogues dans les colis postaux ainsi que sur les passagers à Brussels Airport.

En ce qui concerne les chiffres relatifs à la drogue dans les colis postaux, nous constatons un certain nombre de changements par rapport à l'année dernière. Il y a beaucoup moins de saisies, mais il y a une augmentation significative du nombre de saisies de drogues synthétiques comme le XTC, le MDMA et l'Ice.

En 2023, on note une tendance importante relative aux colis postaux : l'émergence d'une nouvelle drogue de synthèse dangereuse appelée HHC (hexahydrocannabinol). Cette nouvelle drogue peut être consommée sous différentes formes : sous forme d'huile, à vapoter ou à manger. De plus, elle est très dangereuse pour la santé car il n'y a pas de contrôle sur la quantité de la substance active.

Une autre tendance : l'augmentation du cannabis en provenance des États-Unis et du Canada. Le cannabis y est légal, mais pas en Belgique. Les constatations de khat, quant à elles, ont chuté de manière spectaculaire en 2023. La cause pourrait être liée à la peine d'emprisonnement prévue en Belgique pour possession, alors que dans nos pays voisins, seule une amende ou un travail d'intérêt général est prévu.

Du côté des passagers, les saisies sont moins nombreuses en 2023 qu'en 2022, mais la cocaïne et la marijuana restent des produits de contrebande populaires. Cette diminution du nombre total d'arrestations est étroitement liée à la disparition des vols à haut risque au départ de Curaçao.

En 2023, la nouvelle drogue de synthèse 3-CMC (chlorométhcathinone) a été découverte pour la première fois sur un passager. Sa structure et ses effets sont similaires à ceux des amphétamines. Les risques n'ont pas encore été étudiés, mais il semblerait que cette drogue puisse provoquer des lésions nerveuses.

Cette année, les voyageurs ayant fait passer de la drogue s'y sont pris de deux façons: dans les bagages, ou en avalant des boulettes. L'année dernière, nous avons aussi constaté de la drogue cachée au niveau anal, vaginal ou collée sur le corps.

Les criminels restent particulièrement ingénieux pour dissimuler la drogue. Même les lapins de Pâques, les jouets d'enfants et la nourriture se révèlent être des cachettes adéquates. La Douane poursuit donc sans relâche sa lutte contre la drogue, mais elle ne le fait pas seule et travaille en étroite collaboration avec divers partenaires à cette fin. La coopération est et reste la clé du succès !